États financiers

Plan *REEE*FLEX

pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023

KALEIDO

Le Plan *REEE*FLEX

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant **1**

États financiers

États de la situation financière 4

États du résultat net et du résultat global 5

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats 6

Tableau des flux de trésorerie 8

Inventaire du portefeuille **9**

Notes complémentaires **22**

Annexes (non audités)

Conventions de plans de bourses d'études (non audité) 37

Paiement d'aide aux études (non audité) 38

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
801, Grande Allée Ouest
Bureau 350
Québec (Québec) G1S 4Z4
Canada

Tél. : 418-624-3333
Téléc. : 418-624-0414
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan REEEFLEX

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan REEEFLEX (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/S/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.[1]

Le 20 mars 2025
Québec, QC

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de $ canadiens)

Actifs	Notes	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Trésorerie		**3 451**	1 274
Solde de règlement sur vente		**-**	92
Autres débiteurs	6	**6**	-
Dividendes à recevoir		**131**	110
Intérêts à recevoir		**9 152**	8 967
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	11	**1 112**	1 256
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		**7 842**	8 575
Placements	5, 11	**1 300 781**	1 211 014
		1 322 475	1 231 288
Passifs			
Solde de règlement sur achat		**3**	134
Fournisseurs et autres créditeurs	8	**2 322**	3 287
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		**924**	1 269
		3 249	4 690
Actif net attribuable aux contrats		**1 319 226**	1 226 598

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de $ canadiens)

	Notes	**2024**	2023
Produits des activités ordinaires			
Intérêts gagnés		**43 691**	39 057
Dividendes		**2 186**	1 470
Gain (perte) réalisée sur cession de placements		**11 938**	(3 055)
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements		**46 084**	49 728
		103 899	87 200
Charges opérationnelles			
Frais de courtage		**79**	77
Frais de taxes américaines		**2**	53
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		**1 534**	1 384
Honoraires du fiduciaire		**27**	27
Honoraires du gardien de valeurs		**196**	188
Honoraires d'administration	9	**18 907**	17 365
Honoraires du comité d'examen indépendant		**29**	22
		20 774	19 116
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		**83 125**	68 084

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de $ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2023	736 316	79 056	11 941	271 522	26 670	95 655	5 438	1 226 598
Résultat net et résultat global de la période	-	-	61 826	-	16 276	-	5 023	83 125
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	70 821	-	-	-	-	-	-	70 821
Variation de l'ORFSE	-	3 939	-	-	-	-	-	3 939
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	17 252	-	7 695	-	24 947
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	1	-	-	-	1
	70 821	3 939	-	17 253	-	7 695	-	99 708
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(42 904)	-	-	-	-	-	-	(42 904)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 610)	-	-	-	-	-	-	(4 610)
Remboursement d'épargne non réclamée	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(2 919)	-	-	-	-	-	(2 919)
Variation de l'ORFSE	-	-	(3 939)	-	-	-	-	(3 939)
Transferts entre plans	-	-	-	(20)	(1)	-	-	(21)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(570)	-	(570)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(604)	(33)	(195)	(6)	(838)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(14 726)	(3 775)	(5 456)	(930)	(24 887)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(1)	-	(38)	-	(7)	(46)
Paiement de revenus accumulés (PRA)			(1)					(1)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(9 468)	-	-	-	-	(9 468)
	(47 514)	(2 919)	(13 411)	(15 350)	(3 847)	(6 221)	(943)	(90 205)
Actif net au 31 décembre 2024	**759 623**	**80 076**	**60 356**	**273 425**	**39 099**	**97 129**	**9 518**	**1 319 226**

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de $ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2022	700 357	75 794	(26 595)	264 701	15 837	92 559	2 123	1 124 776
Résultat net et résultat global de la période	-	-	50 819	-	13 411	-	3 854	68 084
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	76 384	-	-	-	-	-	-	76 384
Variation de l'ORFSE	-	5 554	-	-	-	-	-	5 554
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	19 517	-	8 448	-	27 965
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	3	-	-	-	3
	76 384	5 554	-	19 520	-	8 448	-	109 906
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(35 734)	-	-	-	-	-	-	(35 734)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 691)	-	-	-	-	-	-	(4 691)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(2 292)	-	-	-	-	-	(2 292)
Variation de l'ORFSE	-	-	(5 554)	-	-	-	-	(5 554)
Transferts entre plans	-	-	-	(3)	-	-	-	(3)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(679)	-	(679)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(656)	(18)	(205)	(3)	(882)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(12 040)	(2 536)	(4 468)	(533)	(19 577)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(1)	-	(24)	-	(3)	(28)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(6 728)	-	-	-	-	(6 728)
	(40 425)	(2 292)	(12 284)	(12 699)	(2 578)	(5 352)	(539)	(76 168)
Actif net au 31 décembre 2023	**736 316**	**79 056**	**11 941**	**271 522**	**26 670**	**95 655**	**5 438**	**1 226 598**

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de $ canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	**43 506**	36 978
Dividendes	**2 520**	1 429
	46 026	38 407
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	**(79)**	(77)
Frais de taxes américaines	**(2)**	(53)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	**(1 275)**	(1 385)
Honoraires du fiduciaire	**(27)**	(26)
Honoraires du gardien de valeurs	**(183)**	(207)
Honoraires d'administration	**(20 240)**	(15 796)
Honoraires du comité d'examen indépendant	**(29)**	(22)
	(21 835)	(17 566)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	**708 993**	1 062 129
Acquisition de placements	**(741 110)**	(1 118 286)
	(32 117)	(56 157)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	**(7 926)**	(35 316)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	**72 308**	77 778
Épargne versée à d'autres promoteurs	**(1 469)**	(1 412)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	**(47 530)**	(40 493)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	**16 760**	19 011
IQEE et revenus sur IQEE reçus	**8 428**	9 633
IQEE et revenus sur IQEE versés	**(1 117)**	(812)
Transferts entre plans	**(20)**	(3)
Remboursement des frais de souscription	**(2 919)**	(2 292)
Paiements d'aide aux études (PAE)	**(34 338)**	(26 308)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	**10 103**	35 102
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	**2 177**	(214)
Trésorerie au début de l'exercice	**1 274**	1 488
Trésorerie à la fin de l'exercice	**3 451**	1 274

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
93 479	Encaisse		-	93 479	93 479
115	CANADA TREASURY BILLS	27 févr. 2025	-	114	114
2 442	CANADA TREASURY BILLS	30 janv. 2025	-	2 428	2 436
3 450	CANADA TREASURY BILLS	27 févr. 2025	-	3 429	3 433
125	GAZ METROPOLITAIN INC	16 mai 2025	9,000	169	127
1 000	NATIONAL BANK OF CANADA	3 nov. 2025	5,296	1 007	1 015
2 825	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	17 avr. 2025	2,000	2 755	2 814
3 200	DOLLARAMA 5.084P 27-10-2025	27 oct. 2025	5,084	3 205	3 242
4 050	DESJARDINS	1 oct. 2025	5,200	4 048	4 103
4 565	407 INTL	22 mai 2025	1,800	4 327	4 540
23	TERREBONNE	27 mai 2025	3,000	24	23
24	CHATEAUGUAY	30 juin 2025	1,200	24	24
26	SALABERRY DE VALLEYFIELD	29 avr. 2025	2,500	27	26
28	RIE VALLEE DU RICHELIEU QUEBEC	28 avr. 2025	2,500	29	28
29	STE BRIGITTE	23 mars 2025	1,150	29	29
30	CONTRECOEUR	20 mai 2025	1,300	30	30
37	LEBEL SUE QUEVILLON	23 août 2025	1,200	37	36
38	LAC BROME 1.2P 21-07-2025 Q	21 juil. 2025	1,200	38	38
43	ST COLOMBAN	25 août 2025	1,050	42	42
43	LEVIS	10 nov. 2025	3,100	46	43
44	ST JEAN	18 déc. 2025	3,100	47	44
45	REPENTIGNY	27 oct. 2025	3,250	48	45
46	TROIS-RIVIÈRES	22 avr. 2025	2,500	48	46
47	LIEVRE REG	23 août 2025	1,200	47	46
47	ST JEROME	14 oct. 2025	3,250	50	47
49	LA PRAIRIE	21 juil. 2025	3,150	52	49
50	VILNRC	18 févr. 2025	1,950	51	50
50	PONT ROUGE	27 janv. 2025	2,200	52	50
53	TERREBONNE	27 janv. 2025	3,000	56	53
56	MONT TREMBLANT	15 déc. 2025	3,200	60	56
57	MUNLAC	16 mars 2025	1,900	59	57
62	BEAUPRE	9 mars 2025	1,850	63	62
93	GATINEAU	15 déc. 2025	3,100	99	93
160	MRC DU	30 juin 2025	3,050	170	160
182	NOTRE DAME	26 août 2025	1,150	181	179
195	LONGUEUIL	10 nov. 2025	3,200	196	195
219	LACHUTE	17 févr. 2025	5,000	219	219
338	NEW TECUMSE	23 mars 2025	4,800	373	339
730	ST EUSTACHE	9 déc. 2025	4,550	725	737
1 125	LEVIS	9 juil. 2025	1,200	1 110	1 112
4 000	TERMAS	9 sept. 2025	1,000	3 932	3 933
5 505	RTC	18 nov. 2025	1,000	5 441	5 389
600	AUTORITE TR	1 nov. 2025	1,250	589	589
Total - Placements à court terme				128 955	129 171
Obligations					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
67	LAC ST JEAN	20 avr. 2026	2,700	71	66
375	FNFA	1 juin 2034	4,100	375	380
3 000	FNFA	1 juin 2034	4,100	3 136	3 146
3 621	ONTARIO	2 juin 2028	2,900	3 587	3 601
5 000	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	5 083	5 109
7 091	ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	7 039	7 337
9 399	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	8 430	8 715

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne (suite)					
9 458	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	9 370	9 534
9 623	QUÉBEC	13 févr. 2027	1,850	9 325	9 401
9 733	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	8 482	9 021
13 189	QUÉBEC	27 mai 2031	2,100	12 808	12 229
13 430	QUÉBEC	20 mai 2032	3,650	13 340	13 538
17 050	ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	16 194	15 803
17 076	QUÉBEC	22 nov. 2032	3,900	16 762	17 450
19 865	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	20 179	20 492
23 789	ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	22 812	23 239
24 400	ONTARIO	4 mars 2033	4,100	24 624	25 171
25 375	ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	25 168	26 254
				206 785	210 486
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
35	FOSSAMBAULT	26 nov. 2026	1,850	34	34
44	ST MALACHIE	16 mars 2026	1,250	44	43
45	CANDIAC	5 juil. 2026	1,350	45	44
50	ST JEAN	21 déc. 2026	2,850	53	49
54	LONGUEUIL	13 juil. 2026	2,600	57	53
59	FJORD DU SAGUENAY	29 juin 2026	2,600	62	58
65	ST PHILIPPE	22 mars 2026	1,350	65	63
72	SAINT BRUNO	25 janv. 2026	1,000	70	70
91	TERREBONNE	27 juil. 2026	2,500	95	90
100	PREVOST	25 nov. 2026	1,850	99	97
100	ST JEROME	14 sept. 2026	2,500	104	98
105	MIRABEL	26 nov. 2026	1,850	103	102
130	RAWDON	2 déc. 2026	1,850	127	126
140	TEMLAC	26 nov. 2026	1,850	138	136
150	MONTLV	25 nov. 2026	1,850	148	145
185	ST LAMBERT	2 déc. 2026	1,900	182	179
205	ST MRTN PR	8 déc. 2027	4,400	202	209
210	WICKHAM	8 mars 2026	1,100	207	204
228	LACHUTE	17 févr. 2026	5,000	230	232
230	TOWN	9 déc. 2026	1,800	226	223
238	LACHUTE	17 févr. 2027	5,000	242	245
266	ST PAUL QBC	15 déc. 2027	4,200	264	270
320	ST HYACINTHE	28 févr. 2028	3,100	330	315
325	MONT TREMBLANT	2 déc. 2026	1,850	319	315
330	MONT ST HILAIRE	26 nov. 2026	1,850	324	320
338	ROUYN-NORANDA	27 févr. 2028	3,100	349	332
346	MUN DE ST	15 déc. 2027	4,200	342	351
363	DRUMMONDVILLE	2 déc. 2027	4,450	357	371
380	DE PIERREVILLE	9 déc. 2026	1,800	374	368
395	TOWN	8 déc. 2027	4,350	389	402
510	STE AGATHE	2 déc. 2027	4,450	502	522
550	ST BASILE	8 déc. 2027	4,500	545	563
563	SALABERRY DE VALLEYFIELD	2 déc. 2027	4,450	554	575
570	ST GEORGES	8 déc. 2027	4,350	561	581
590	LÉVIS	5 juin 2028	3,250	581	581
725	ST JEROME	14 nov. 2029	2,450	708	679
760	ST EUSTACHE	9 déc. 2026	4,500	755	774
770	ST EUSTACHE	9 déc. 2027	4,450	762	787
908	CHERTSEY	1 déc. 2027	4,500	891	929
940	BEAUHARNOIS	9 déc. 2027	4,450	930	961

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
1 000	ST JOSEPH	26 août 2026	1,250	985	965
1 037	REPENTIGNY	25 mars 2029	4,350	1 023	1 059
1 160	TROIS-RIVIÈRES	18 avr. 2028	3,000	1 140	1 135
1 165	MUNICIPAL FINANCE AUTH OF BC UNSCD	23 oct. 2028	3,050	1 161	1 160
1 188	ST SAUVEUR	30 nov. 2028	4,700	1 168	1 228
1 245	RIVIÈRE ROUGE	13 févr. 2028	4,100	1 223	1 261
1 290	LINLAU	20 déc. 2027	4,250	1 284	1 312
1 310	STE BRIGITTE	2 févr. 2028	4,150	1 292	1 329
1 313	RIGAUD	2 févr. 2028	4,150	1 295	1 332
1 337	MONT TREMBLANT	30 nov. 2028	4,700	1 315	1 382
1 358	L'ASCENSION	2 févr. 2028	4,150	1 337	1 377
1 490	LAC BROME 1.2P 21-07-2025 Q	16 févr. 2028	4,100	1 464	1 509
1 547	JACQUES-CARTIER	6 févr. 2028	4,000	1 519	1 562
1 635	LACHUTE	17 févr. 2028	4,250	1 615	1 663
1 697	MONTREAL EAST	4 mars 2029	4,400	1 677	1 736
1 850	QUEBEC CITY	20 déc. 2027	2,650	1 800	1 817
1 984	TOWN NIC	2 sept. 2026	1,200	1 728	1 912
2 128	LAVAL	21 mars 2028	3,000	2 112	2 108
2 139	GRANDE RIVIÈRE	2 févr. 2028	4,150	2 105	2 169
2 263	ST AMBROISE	15 déc. 2027	4,300	2 244	2 304
2 265	MONTLV	15 déc. 2027	4,300	2 246	2 306
2 542	ST LAMBERT	28 juil. 2028	4,750	2 522	2 629
2 570	ST HONORE	2 févr. 2028	4,100	2 531	2 603
2 721	OUTAOUAIS	12 juil. 2028	4,500	2 675	2 791
3 440	ST GABRIEL	16 févr. 2028	4,250	3 400	3 499
3 800	TROIS-RIVIÈRES	16 oct. 2029	3,600	3 723	3 755
4 040	AUTORITE TR	1 août 2028	4,750	3 988	4 178
4 140	RIVIÈRE-DU-LOUP	1 déc. 2027	4,600	4 086	4 249
6 485	55 SCHOOL BOARD TRUST	2 juin 2033	5,900	7 241	7 365
				74 269	76 191
Obligations émises par des entreprises					
1	DREAM SUMM	12 janv. 2027	2,250	1	1
88	ENBRIDGE	22 févr. 2029	3,520	81	87
192	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	192	199
194	TELUS	8 juil. 2026	2,750	182	192
267	ENBRIDGE	1 avr. 2030	2,900	273	258
300	INTACT FINANCIAL	7 juin 2027	2,850	314	296
400	SUN LIFE FINANCIAL	4 juil. 2035	5,500	400	429
494	BANK OF MONTREAL	27 oct. 2032	6,534	494	528
500	AEROPORTS DE MONTREAL	16 oct. 2037	5,670	549	558
509	PROLOGIS	15 janv. 2031	5,250	509	537
555	OTTAWA MACDONALD CARTIER	25 mai 2032	6,973	591	604
564	BROOKFIELD RENEWABLE	9 nov. 2032	5,880	586	623
600	TELUS	8 juil. 2026	2,750	575	594
600	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	585	608
615	BC GAS UTILITY LIMITED	21 sept. 2029	6,950	830	696
672	GRANITE REIT	4 juin 2027	3,062	672	663
744	TELUS	2 mai 2029	3,300	673	729
787	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 juin 2082	6,611	787	811
800	BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	800	802
800	ROGERS COM	2 nov. 2028	4,400	741	815
822	H R REAL EST	19 févr. 2027	2,633	822	800
850	GR TOR RPT	3 avr. 2029	2,730	891	828

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
865	ATHENE GLO	9 juin 2028	2,470	865	829
924	IGM FINANCIAL INC	26 janv. 2027	3,440	935	923
940	407 EAST DEVELPMNT GRP	23 juin 2045	4,473	899	933
950	GREAT WEST LIFECO INC	28 févr. 2028	3,337	895	947
1 000	HYDRO ONE	30 nov. 2029	3,930	1 000	1 019
1 000	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	1 138	1 014
1 000	ENBRIDGE	9 nov. 2032	6,100	1 000	1 121
1 100	ROGERS	31 mars 2027	3,650	1 050	1 101
1 100	ROGERS	1 mars 2027	3,800	1 062	1 105
1 187	OMERS REALTY	14 mai 2029	2,600	1 180	1 152
1 200	ONTARIO TEACHERS	2 juin 2032	4,450	1 196	1 261
1 229	TELUS	19 févr. 2030	3,150	1 131	1 183
1 249	ENBRIDGE	26 mai 2033	5,360	1 249	1 345
1 260	BRUCE POWER	21 juin 2031	4,700	1 257	1 306
1 275	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 sept. 2084	6,921	1 275	1 338
1 300	BC FERRIES	20 mars 2037	5,021	1 307	1 368
1 306	CHOICE REIT	11 juin 2029	3,532	1 365	1 286
1 307	BROOKFIELD RENEWABLE	15 janv. 2030	3,380	1 281	1 279
1 309	PEMBINA PIPELINE	27 mars 2028	4,020	1 399	1 323
1 400	SAPUTO	20 nov. 2030	5,492	1 400	1 502
1 403	CO-OP FINL	13 mai 2030	3,327	1 231	1 332
1 474	SUN LIFE FINANCIAL	1 oct. 2035	2,060	1 159	1 333
1 500	ENERGIE	16 avr. 2027	2,100	1 408	1 456
1 500	TRANSCANADA PIPELINE	18 sept. 2029	3,000	1 319	1 454
1 500	CGI INC	5 sept. 2029	4,147	1 515	1 520
1 500	TORONTO DOMINION BANK	1 juin 2027	4,210	1 500	1 524
1 500	ALTALINK	28 nov. 2032	4,692	1 500	1 572
1 500	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	1 471	1 549
1 511	ENBRIDGE	9 nov. 2032	6,100	1 577	1 694
1 515	LOBLAWS	11 déc. 2028	4,488	1 524	1 565
1 525	ENBRIDGE	3 oct. 2029	2,990	1 333	1 476
1 550	OMERS REALTY	14 nov. 2028	5,381	1 550	1 645
1 592	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2029	4,250	1 783	1 630
1 600	BRIT C INV	2 juin 2033	4,900	1 594	1 732
1 625	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	1 392	1 528
1 625	WELLS FARGO	19 mai 2026	2,975	1 552	1 614
1 638	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	1 638	1 703
1 639	ROGERS	1 mai 2029	3,250	1 733	1 599
1 700	FAIRFAX FINANCIAL	16 déc. 2026	4,700	1 658	1 733
1 700	VIDEOTRON	15 juil. 2034	5,000	1 694	1 742
1 778	GRANITE REIT	30 août 2028	2,194	1 778	1 676
1 800	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 juin 2082	6,611	1 800	1 855
1 806	TELUS	15 nov. 2032	5,250	1 823	1 904
1 850	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2031	2,800	1 568	1 739
1 862	CDP FINL	2 juin 2027	3,800	1 861	1 893
1 900	ENBRIDGE	1 avr. 2030	2,900	1 754	1 833
1 900	CT REAL ESTATE	1 juin 2026	3,289	1 994	1 893
1 915	DESJARDINS	28 mai 2031	1,992	1 686	1 876
1 921	BELL	10 nov. 2032	5,850	1 982	2 100
1 925	GREAT WEST	14 mai 2030	2,379	1 925	1 807
1 950	TRANSCANADA PIPELINE	9 juin 2031	2,970	1 724	1 843
1 973	HYDRO ONE	30 nov. 2029	3,930	1 956	2 011
2 000	TORONTO HYDRO	15 oct. 2030	1,500	1 666	1 782
2 000	ALTALINK	11 sept. 2030	1,509	1 670	1 782

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 000	HYDRO ONE	17 sept. 2031	2,230	1 708	1 831
2 000	RLNCE RSTD	1 août 2028	2,670	1 804	1 913
2 000	BELL	29 sept. 2027	3,600	2 139	1 999
2 000	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2033	4,150	1 855	2 004
2 000	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	5,170	2 100	2 144
2 000	NATIONAK	14 juin 2028	5,219	2 035	2 103
2 000	IA FINANCIAL CORPORATION INC	30 sept. 2084	6,921	2 000	2 098
2 010	INTACT FINANCIAL	30 juin 2083	7,338	1 982	2 129
2 025	ENBRIDGE	17 août 2032	4,150	1 978	2 047
2 050	NORTHWEST REDWATER	1 juin 2029	4,250	2 061	2 099
2 100	SAPUTO	16 juin 2027	2,242	2 104	2 039
2 100	GREAT WEST	31 déc. 2081	3,600	2 100	1 884
2 154	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	13 mai 2035	2,818	1 831	2 039
2 200	PEMBINA PIPELINE	15 juin 2027	4,240	2 119	2 231
2 200	LOWER MATTAGAMI	31 oct. 2033	4,854	2 275	2 333
2 267	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	19 juin 2082	7,117	2 233	2 364
2 291	ENBRIDGE	9 nov. 2027	5,700	2 391	2 417
2 295	HYUNDAI CAP	26 juil. 2027	4,489	2 295	2 343
2 325	BCIMC REALTY CORP	31 mars 2027	3,000	2 245	2 307
2 350	HYDRO ONE	1 mars 2034	4,390	2 348	2 416
2 400	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	19 juin 2082	7,117	2 398	2 502
2 450	GREATER TORONTO AIRPORTS	1 juin 2037	3,260	2 174	2 195
2 475	BANK OF MONTREAL	28 mai 2026	1,551	2 247	2 416
2 500	BANK OF MONTREAL	1 juin 2027	4,309	2 442	2 545
2 500	TORONTO HYDRO	14 juin 2033	4,610	2 499	2 614
2 525	CHOICE REIT	24 juin 2032	6,003	2 525	2 770
2 594	HYDRO ONE	27 janv. 2028	4,910	2 698	2 708
2 600	WELLS FARGO	18 févr. 2027	2,493	2 600	2 543
2 615	LOWER MATTAGAMI	21 oct. 2026	2,307	2 451	2 570
2 638	ENBRIDGE	21 sept. 2033	3,100	2 494	2 422
2 645	TORONTO DOMINION BANK	26 janv. 2032	3,060	2 506	2 612
2 660	INDEPENDENT	15 oct. 2035	2,885	2 109	2 407
2 687	BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT	16 mars 2027	3,800	2 587	2 704
2 720	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	2 699	2 876
2 812	TORONTO DOMINION BANK	9 avr. 2034	5,177	2 812	2 928
2 850	HYDRO ONE INC SR UNSECD SER MTN	24 févr. 2026	2,770	2 851	2 835
2 900	DOLLARAMA	9 juil. 2029	2,443	2 663	2 752
2 900	CT REAL ESTATE	5 févr. 2029	3,029	2 632	2 787
2 900	TORONTO DOMINION BANK	31 oct. 2082	7,283	2 902	3 057
2 904	DESJARDINS	23 août 2032	5,035	2 792	2 991
2 929	SUN LIFE FINANCIAL	10 août 2034	4,780	2 894	3 039
2 981	ONTARIO POWER	8 avr. 2030	3,215	2 981	2 909
3 000	LOBLAWS	7 mai 2030	2,284	2 624	2 798
3 000	ENBRIDGE	27 sept. 2077	5,375	2 739	3 031
3 000	BANK OF NOVA SCOTIA	27 juil. 2082	7,023	3 000	3 126
3 000	GREATER TORONTO AIRPORT	4 juin 2031	7,100	3 490	3 514
3 130	CHOICE REIT	4 mars 2030	2,981	2 845	2 976
3 200	INTACT FIN 1.928P 16-12-2030	16 déc. 2030	1,928	2 872	2 909
3 275	TRANSCANADA PIPELINE	9 juin 2031	2,970	2 789	3 096

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
3 300	ALTALINK	29 mai 2026	2,747	3 367	3 278
3 300	ONTARIO POWER	28 juin 2034	4,831	3 362	3 455
3 400	ROYAL BANK OF CANADA	24 nov. 2080	4,500	3 308	3 401
3 400	ROYAL BANK OF CANADA	3 avr. 2034	5,096	3 400	3 535
3 434	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	2 mai 2029	4,600	3 429	3 574
3 450	ROYAL BANK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	2 954	3 273
3 450	IA FINANCIAL CORPORATION INC	25 févr. 2032	3,187	3 416	3 417
3 500	VERIZON COMMUNICATIONS	22 mars 2028	2,375	3 073	3 376
3 500	ROGERS	21 sept. 2028	5,700	3 495	3 722
3 525	ROYAL BANK OF CANADA	26 juil. 2027	4,612	3 525	3 623
3 600	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	3 463	3 592
3 603	BELL	24 août 2034	5,150	3 590	3 752
3 800	LOWER MATTAGAMI	14 mai 2031	2,433	3 470	3 511
3 870	CHOICE REIT	30 nov. 2026	2,456	3 619	3 802
3 950	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	23 févr. 2034	5,054	3 950	4 120
4 000	SUN LIFE FINANCIAL	15 mai 2036	5,120	4 000	4 220
4 000	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	4 014	4 231
4 050	CGI INC	7 sept. 2027	3,987	4 050	4 094
4 100	ONTARIO TEACHERS	2 juin 2032	4,450	4 143	4 307
4 150	BELL	17 mars 2031	3,000	3 567	3 897
4 243	TELUS	13 nov. 2031	2,850	3 873	3 898
4 258	HYUNDAI CAP	8 mars 2028	5,565	4 258	4 482
4 300	ROYAL BANK OF CANADA	3 mai 2032	2,940	3 816	4 231
4 300	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	4 263	4 470
4 350	IVANHOE CAMBRIDGE	2 juin 2028	4,994	4 372	4 550
4 372	ONTARIO TEACHERS	1 nov. 2029	4,150	4 370	4 538
4 400	GRANITE REIT	30 août 2028	2,194	4 273	4 149
4 430	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	10 mars 2033	5,409	4 430	4 646
4 442	TELUS	8 sept. 2033	5,750	4 432	4 824
4 500	HYDRO ONE	28 févr. 2030	2,160	3 921	4 202
4 500	DESJARDINS	16 août 2028	5,475	4 532	4 773
4 558	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	16 janv. 2034	5,300	4 558	4 759
4 628	ROGERS	21 sept. 2028	5,700	4 622	4 922
4 650	BELL	29 mai 2028	2,200	4 355	4 446
4 650	ROYAL BANK OF CANADA	28 janv. 2027	2,328	4 194	4 549
4 677	SUN LIFE FINANCIAL	15 mai 2036	5,120	4 677	4 934
4 735	SAGICOR	20 juin 2029	6,359	4 735	4 889
4 775	BANK OF NOVA SCOTIA	8 mai 2026	5,500	4 776	4 902
4 968	BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	4 676	4 982
5 000	BANK OF MONTREAL	22 juil. 2031	1,928	4 349	4 879
5 000	ROYAL BANK OF CANADA	17 janv. 2028	4,642	4 994	5 158
5 000	ONTARIO POWER	28 juin 2034	4,831	5 210	5 235
5 000	NATIONAL BANK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	5 000	5 140
5 040	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	4 344	4 808
5 098	CHOICE REIT	1 mars 2033	5,400	5 109	5 392
5 200	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	5 204	5 387
5 245	TRANSCANADA PIPELINE	5 avr. 2027	3,800	5 069	5 267
5 275	ENERGIR	27 sept. 2032	4,670	5 248	5 470
5 300	HYDRO ONE	27 janv. 2028	4,910	5 300	5 533
5 500	ROGERS	1 mai 2029	3,250	5 206	5 365

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
5 625	FAIRFAC	3 mars 2031	3,950	5 289	5 580
5 675	BELL	14 mai 2030	2,500	4 925	5 274
5 700	TELUS	2 mai 2029	3,300	5 321	5 582
5 800	TORONTO HYDRO	20 oct. 2031	2,470	5 135	5 362
5 830	HYDRO QUÉBEC	1 sept. 2028	2,000	5 561	5 599
5 900	BCI QUADREA	24 juin 2026	2,551	5 811	5 836
5 925	OMERS REALTY	14 nov. 2028	5,381	6 114	6 287
6 000	PSP CAP	2 déc. 2030	4,400	5 995	6 331
6 017	CTRL 1 CRED	7 févr. 2028	4,648	5 916	6 138
6 050	BELL	17 mars 2031	3,000	5 311	5 681
6 149	IA FINANCIAL CORPORATION INC	20 juin 2033	5,685	6 186	6 499
6 500	BANK OF NOVA SCOTIA	1 févr. 2029	4,680	6 627	6 740
6 500	CANADIAN	7 oct. 2027	5,050	6 491	6 749
6 700	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	6 658	7 157
6 739	BROOKFIELD RENEWABLE	28 oct. 2033	5,292	6 739	7 178
6 942	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	7 046	7 415
7 000	407 INTL	25 mai 2032	2,590	6 109	6 456
7 002	ÉLECTRICITÉ DE FRANCE	23 mai 2030	5,993	7 002	7 523
7 118	BANK OF NOVA SCOTIA	26 sept. 2030	3,836	7 118	7 129
7 250	ONTARIO POWER	8 avr. 2030	3,215	6 721	7 075
7 294	ROYAL OFFICE FINANCE LP	12 nov. 2032	5,209	5 691	5 807
7 394	ALTAGAS	30 mai 2028	2,075	6 465	7 013
7 550	TELUS	13 nov. 2031	2,850	6 594	6 936
7 550	ENBRIDGE	21 sept. 2033	3,100	6 440	6 933
7 750	SUN LIFE FINANCIAL	4 juil. 2035	5,500	7 653	8 308
7 975	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMMERCE	29 juin 2027	4,950	8 151	8 239
8 350	NATIONAL BANK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	7 954	8 143
8 523	BROOKFIELD RENEWABLE	14 déc. 2032	5,431	8 535	9 110
8 625	TRANSCANADA PIPELINE	5 avr. 2027	3,800	8 357	8 661
8 815	DOLLARAMA INC	26 avr. 2030	5,165	9 078	9 350
9 050	BANK OF NOVA SCOTIA	1 nov. 2027	1,400	8 128	8 580
11 450	WEST EDMONT REST	4 oct. 2027	7,791	11 450	12 406
11 875	DESJARDINS	10 sept. 2026	1,587	11 032	11 552
14 000	BANK OF MONTREAL	7 déc. 2027	4,709	13 903	14 430
15 469	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	15 236	15 977
18 725	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	16 506	17 863
				691 277	721 619
Total - Obligations				972 331	1 008 296

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Énergie			
224	DUKE ENERGY CORP NEW	30	35
236	WEC ENERGY GROUP INC	33	32
809	CHEVRON CORPORATION	171	169
856	PEMBINA PIPELINE CORP	41	45
1 100	CAMECO CORP	92	81
1 574	ATMOS ENERGY CORPORATION	254	315

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Énergie (suite)			
2 850	WILLIAMS COMPANIES Inc.	168	222
2 868	EXXON MOBIL CORPORATION	446	444
4 144	HYDRO ONE LIMITED	166	183
8 841	VALERO ENERGY CORPORATION	1 663	1 559
13 462	TOURMALINE OIL CORP	824	895
19 191	TC ENERGY CORPORATION	958	1 286
		4 846	5 266
Communications			
1 900	T-MOBILE US INC	417	604
5 587	BCE INC NEW	272	186
11 623	AT&T INC	280	381
12 008	QUEBECOR INC CL B SUB VTG	380	378
21 070	TELUS CORPORATION COM	508	411
		1 857	1 960
Utilitaires			
185	WILLIS TOWERS WATSON PUB LTD CO	86	83
186	LINDE PLC	113	112
235	VERISK ANALYTICS INC	80	93
238	ASPEN TECHNOLOGYASPEN TECHNOLOGY	83	85
490	ZOOM COMMUNICATIONS INC	57	58
523	HOWMET AERSPC RG	88	82
598	ACCENTURE PLC	258	303
612	CORTEVA INC	44	50
738	PTC INC	186	195
844	GODADDY INC CLASS A	172	240
863	LIBERTY FORMUL RG-C	88	115
875	AMERICAN WATER WORKS CO LTD	165	157
965	CHUBB LTD	332	383
1 142	IBM CORP	368	361
1 145	DYNATRACE INC	92	90
1 271	RTX RG REGISTERED SHS	175	212
1 286	BLACKROCK RG	1 788	1 896
1 293	EVERSOURCE ENERGY	108	107
1 325	ARCH CAPITAL GROUP LTD	185	176
1 365	FOX NEW	66	95
1 528	REPUBLIC SVCS INC COM	360	442
1 622	GEN DIGITAL INC	70	64
3 328	NEWS CORP CL A	140	132
3 496	ZOETIS INC CL A	829	819
3 940	KEURIG DR PEPPER INC	179	182
3 949	KRAFT HEINZ CO	191	174
4 343	GARMIN LTD	1 175	1 288
8 714	UBER TECHNOLOGIES INC	887	756
		8 365	8 750

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Finance			
49	MARKEL CORP HOLDING COMPANY	106	122
129	AMERIPRISE FINANCIAL INC	71	99
189	ASSURANT INC	60	58
210	MASTERCARD INCORPORATED	131	159
212	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	58	69
334	ANTHEM INC PAR USD0.01	229	177
380	BERKSHIRE HATHAWAY INC CL B NEW	200	248
393	VISA INC CL A	137	179
591	TRAVELERS COS COS INC/THE	174	205
711	CME GROUP INC	196	237
758	ALLSTATE CORP	170	210
775	AMERICAN INTL GROUP INC COM NEW	82	81
778	GALLAGHER ARTHUR J & CO COM	339	318
782	PAYCHEX INC	144	158
899	MARSH & MCLENNAN COS	253	275
911	CGI GROUP INC -A	131	143
1 026	CBOE GLOBAL MARKETS INC COM	243	288
1 294	HARTFORD FINANCIAL SVCS GROUP INC COM	186	204
1 586	PROGRESSIVE CORP OHIO	430	547
1 758	LOEWS CORP	213	214
1 956	BERKLEY W R CORP	142	165
2 309	IA FINANCIAL CORPORATION INC	213	308
3 098	MASTERCARD INCORPORATED	1 826	2 346
3 219	INTACT FINANCIAL CORP	697	843
3 740	MARSH & MCLENNAN COS	1 028	1 143
3 968	TORONTO DOMINION BANK	324	304
4 350	BANK OF MONTREAL	524	607
4 432	INTACT FINANCIAL CORP	932	1 160
4 685	NATIONAL BANK OF CANADA	483	614
5 020	ROYAL BANK OF CANADA	679	870
5 132	RESTAURANT BRANDS INTL INC	493	481
5 331	CGI GROUP INC -A	736	838
6 068	CGI GROUP INC -A	804	954
6 607	NATIONAL BANK OF CANADA	671	866
8 308	CULLEN/FROST BANKERS INC	1 219	1 604
9 517	RESTAURANT BRANDS INTL INC	891	892
11 779	BANK OF MONTREAL	1 429	1 644
15 278	TMX GROUP LIMITED	506	677
19 167	BANK OF NOVA SCOTIA	1 242	1 480
22 458	MANULIFE FINANCIAL CORP COM	661	992
		19 053	22 779
Consommation de produits			
110	COSTCO WHOLESALE CORP	127	145
257	HERSHEY CO/THE	67	63
386	BECTON DICKINSON & CO.	120	126
400	LOBLAW COS LTD	63	76
516	CINTAS CORP	141	136
620	TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	146	164
699	AMAZON.COM INC	210	221
797	MCDONALDS CORP	312	332
840	METRO INC	64	76
1 060	COLGATE PALMOLIVE CO	124	139
1 200	DOLLARAMA INC	178	168

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits (suite)			
1 256	TYSON FOODS INC	107	104
1 420	ROLLINS INC	90	95
1 443	KROGER COMPANY	110	127
1 489	COMCAST CORP CL A NEW	81	80
1 509	YUM BRANDS INC	275	291
1 624	INTERPUBLIC GROUP INC	68	65
1 703	LULULEMON ATHLETICA INC	737	937
1 706	TJX COMPANIES INC	231	296
1 724	MONDELEZ INTL INC CLASS A	167	148
1 904	CHURCH & DWIGHT INC	259	287
1 924	PEPSICO INC	446	421
2 125	ELECTRONIC ARTS INC	420	447
2 339	PROCTER & GAMBLE Co.	502	564
2 520	KELLOGG COMPANY	234	293
2 733	CAMPBELL SOUP CO	166	165
2 935	JOHNSON & JOHNSON	622	610
3 363	HOST HOTELS & RESORTS INC	88	85
3 457	COCA COLA CO	291	310
3 812	WALMART INC	303	495
3 934	LOBLAW COS LTD	538	744
4 348	AMGEN INC	1 688	1 630
4 546	WALMART INC	379	591
4 674	GENERAL MILLS INC	440	429
6 186	DOLLARAMA INC	635	868
7 596	METRO INC	542	685
8 085	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	733	639
8 797	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	791	696
10 513	METRO INC	781	948
10 809	EMPIRE CO LTD CL A NON VTG	392	474
11 305	AMAZON.COM INC	2 519	3 567
12 509	SYSCO CORP	1 294	1 376
12 829	MONSTER BEVERAGE CORP COM NEW	906	970
13 702	GILDAN ACTIVEWEAR INC	645	927
17 991	EMPIRE CO LTD CL A NON VTG	638	787
27 585	ROLLINS INC	1 707	1 839
		21 377	24 636
Consommation de services			
1 400	BROOKFIELD RENEWABLE CORP NPV -A-	62	56
1 600	TOPICUS COM INC	163	194
1 755	THOMSON REUTERS CORP	379	405
1 800	PARKLAND CORPORATION	66	59
2 498	BOYD GROUP SVC RG	596	542
3 060	THOMSON REUTERS CORP	612	706
3 420	BOYD GROUP SVC RG	811	743
4 220	THOMSON REUTERS CORP	846	974
4 860	RB GLOBAL INC	481	631
4 987	EQB RG	501	494
5 497	ATKINSREALIS GRO	252	419
6 711	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY LTD	708	698
6 926	EQB RG	549	685
9 791	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION	400	572

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de services (suite)			
11 115	DEFINITY FINANCIAL CORPORATION	457	650
13 044	ALIM COUCHE-TARD RG	939	1 040
13 666	RICHARDS PACKAGING INC FD TRUST UNITS	470	399
14 642	ANDL RG-SV-144A-S	610	618
15 941	ATKINSREALIS GRO	676	1 216
17 097	ATS CORPORATION	744	750
24 330	SAVARIA CORPORATION	404	484
24 852	PET VALU RG-UNTY-WI	691	627
25 793	TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS CO	496	557
27 907	BROOKFIELD CORP CL-A	1 471	2 306
37 882	D2L INC	372	735
49 950	VITALHUB RG	491	563
53 412	SYLOGIST LTD COM NPVV	441	474
67 403	KNEAT.COM INC	299	395
70 478	REAL MATTERS INC	430	461
98 707	COVEO RG-SV-UNTY-WI	765	630
336 378	ALITHYA GROUP INC CL-A	687	498
102	SERVICENOW INC	152	156
170	FACEBOOK INC CL A	147	143
270	FISERV INC W/PFD RT	82	80
271	ORACLE CORPORATION	70	65
282	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A	68	77
343	F5 NETWORKS INC	121	124
419	HENRY (JACK) & ASSOCIATES INC	97	106
512	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	176	216
551	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	69	90
701	EMERSON ELECTRIC COMPANY	104	125
763	SEMPRA	99	96
929	VERISIGN INC	248	277
1 058	MICROSOFT CORP	607	641
1 557	SEI INVESTMENTS COMPANY	141	185
2 246	FACEBOOK INC CL A	1 200	1 891
2 324	ADOBE SYSTEMS INC	1 668	1 486
2 427	COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS CORP CL A	247	268
3 035	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	349	496
3 954	WORKDAY INC CLASS A	1 233	1 467
4 510	JUNIPER NETWORKS INC	213	243
4 819	DESCARTES SYSTEMS GROUP INC	540	787
6 179	VERIZON COMMUNICATIONS	330	355
7 684	MICROSOFT CORP	3 906	4 658
11 075	ALPHABET INC CAPITAL STOCK CL A	2 180	3 015
		30 916	36 629
Santé			
229	REGENERON PHARMACEUTICALS INC	297	235
244	UNITED THERAPEUTICS CORP	99	124
310	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	169	180
364	ECOLAB INC	121	123
381	QUEST DIAGNOSTICS INC	87	83
534	MCKESSON CORP	437	438

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Santé (suite)			
590	UNITEDHEALTH GROUP INC	423	429
601	NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	110	118
724	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	60	59
989	HOLOGIC INC	108	103
1 222	AMERISOURCEBERGEN CORPORATION	393	395
1 261	BOSTON SCIENTIFIC CORP	127	162
1 315	ABBVIE INC	291	336
1 388	WASTE MANAGEMENT INC	346	403
1 469	INCYTE CORPORATION	122	146
1 645	ABBOTT LABORATORIES	238	268
1 750	GILEAD SCIENCES INC	189	232
3 422	MERCK & CO INC NEW	529	490
6 382	DANAHER CORP	2 157	2 107
		6 303	6 431
Industrie			
85	PARKER HANNIFIN CORP	84	78
129	SNAP-ON TOOLS CORP	66	63
138	GARTNER INC	100	96
266	ROCKWELL AUTOMATION INC	109	109
280	TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	188	187
289	AVERY DENNISON CORP	89	78
318	ILLINOIS TOOL WORKS INC	107	116
322	METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	582	567
341	RELIANCE STEEL ALUMINUM COMPANY	152	132
412	PACKAGING CORP OF AMERICA	105	133
600	FRANCO-NEVADA CORP	103	101
629	MOTOROLA SOLUTIONS INC	370	418
639	XYLEM INC	115	107
732	GRACO INC	94	89
812	ROPER TECHNOLOGIES INC	605	606
1 086	PUBLIC SVC ENTERPRISE GROUP INC	99	132
1 982	EDISON INTERNATIONAL	218	228
2 010	SHERWIN WILLIAMS CO	910	983
2 168	EXELON CORPORATION	116	117
3 860	CONSOLIDATED EDISON INC	503	495
4 287	WSP GLOBAL INC	808	1 084
5 243	FRANCO-NEVADA CORP	860	886
5 663	TOROMONT INDUSTRIES LTD	655	644
6 076	CCL INDUSTRIES INC CL B	402	449
10 663	CCL INDUSTRIES INC CL B	691	789
14 147	GDI INTEGRATED FACILITY SVCS INC	530	555
15 455	RICHELIEU HARDWARE LTD	630	603
18 506	C A E INC	448	675
37 899	C A E INC	995	1 383
45	AUTOZONE INC	202	207
148	O REILLY AUTOMOTIVE INC NEW	239	252
514	HEICO CORPORATION	174	176
676	COPART INC	59	56
4 729	BRP INC SUB VOTING SHARES	436	346
12 033	MAGNA INTERNATIONAL INC	812	723
43 912	BLACK DIAMOND GROUP LTD	410	413
1 584	WASTE CONNECTIONS INC	421	391

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Industrie (suite)			
3 037	WASTE CONNECTIONS INC	632	749
4 336	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	696	633
6 230	WASTE CONNECTIONS INC	1 337	1 537
13 260	CANADIAN NATIONAL RAILWAY	2 077	1 936
		18 229	19 323
Technologie de l'information			
100	CONSTELLATION SOFTWARE INC	465	444
205	CONSTELLATION SOFTWARE INC	670	911
303	TYLER TECHNOLOGIES INC COM NEW	220	251
1 405	APPLE INC	455	506
3 548	STANTEC INC	346	400
4 759	KINAXIS INC	723	824
5 057	KINAXIS INC	767	876
5 624	TEXAS INSTRS Inc.	1 479	1 517
5 633	CISCO SYSTEMS INC	370	480
6 587	SHOPIFY INC CLASS A SUBORDINATE VTG SHS	551	1 008
6 696	ENGHOUSE SYSTEMS LTD -COM	231	181
7 027	STANTEC INC	653	793
8 422	APPLE INC	2 189	3 033
18 081	ENGHOUSE SYSTEMS LTD -COM	591	490
19 148	TECSYS INC	656	878
21 951	NVIDIA CORPORATION	2 817	4 240
27 246	OPEN TEXT CORP	1 245	1 108
		14 428	17 940
Immobilier			
2 488	PUBLIC STORAGE REIT	1 026	1 071
2 938	COLLIERS INTL GROUP INC	459	574
3 312	COLLIERS INTL GROUP INC	522	647
7 206	ALTUS GROUP LIMITED	345	404
11 210	ALTUS GROUP LIMITED	539	628
		2 891	3 324
FNB			
160 200	ISHARES EDGE MSCI MIN VOL EAFE ETF	15 066	16 276
		15 066	16 276
Total - Actions		143 331	163 314
Total - Inventaire du portefeuille		1 245 189	1 300 781

1. Information générale sur le Plan

Le Plan *REEE*FLEX (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan *REEE*FLEX promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan *REEE*FLEX est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux bénéficiaires âgés de 0 à 16 ans inclusivement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1er mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 20 mars 2025.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité applicables au 31 décembre 2024.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après. La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien ($ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

Comptabilisation des produits

- **Intérêts gagnés**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Frais de courtage**

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ces derniers sur chaque action ou obligation achetée ou vendue.

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,008 % (0,009 % en 2023) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne peuvent excéder 1,305 % depuis le 1er mai 2022 de l'actif sous gestion du Plan. La tarification a évolué de la manière suivante :

- Entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021; plafond = 1,18 %
- Entre le 1er juillet 2021 et le 30 avril 2022; plafond = 1,35 %
- **Depuis le 1er mai 2022; plafond = 1,305 %**

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des charges (suite)

- **Honoraires d'administration (suite)**

Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de Kaleido Croissance inc. sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses afin de retourner tout surplus aux Plans Collectifs *REEE*FLEX, UNIVERSITAS et INDIVIDUEL (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration, le cas échéant. Aucune somme n'a été versée au Plan lors des exercice clos les 31 décembre 2023 et 2024.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Modèle économique (suite)**

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle ainsi qu'au décisions fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

De nature prospective, cette méthode de dépréciation est basée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si le risque de crédit d'un actif augmente de manière significative, une provision est calculée en fonction des pertes de crédit attendues entre les 12 mois suivant la date clôture et la vie de l'actif, tout dépendant de la phase de dépréciation. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2024 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2025. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2024 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2024.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujetti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription des Plans et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

- **Compte PAE**

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au montant total des PAE de la cohorte admissible.

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)**

Depuis le 1er janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20% aux cotisations admissibles, pour un montant maximal de 500$ par bénéficiaire. De plus, depuis le 1er janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 $ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2024 n'excède pas 55 867 $ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 55 867 $ et 111 733 $ pour l'année 2024. Ces montants sont indexés chaque année.

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) (suite)**

Les bénéficiaires nés à partir du 1er janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 $ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 $ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE

- **Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir**

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 $ par bénéficiaire (soit 2 500 $ X 10 % = 250 $).

De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 $ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2024 n'excède pas 51 780 $ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 51 780 $ et 103 545 $ pour l'année 2024. Ces montants sont indexés chaque année. Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 $ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont fixés par le conseil d'administration de la Fondation en date du 1er janvier sur la base des calculs actuariels de la juste valeur marchande ajustée disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

À la date d'approbation des présents états financiers, les nouvelles normes, modifications aux normes et interprétations suivantes avaient été publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur

- **IFRS 18 États financiers :**

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme : *IFRS 18 Présentation et informations à fournir* dans les états financiers. Celle-ci remplacera *IAS 1 Présentation des états financiers* et aura un impact sur toutes les entités qui utilisent actuellement les normes IFRS de comptabilité. L'objectif de la norme est d'améliorer la communication d'informations dans les états financiers d'une entité, en particulier dans l'état du résultat et dans les notes aux états financiers.

Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1er janvier 2027. L'adoption anticipée est permise.

Le Plan planifie entamer son processus de préparation à ces changements dès 2025.

5. Placements

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Placements à court terme	**129 171**	99 728
Obligations	**1 008 296**	1 002 011
Actions	**163 314**	109 275
	1 300 781	1 211 014

6. Autres débiteurs

Montant à recevoir	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Autres	**6**	-
	6	-

7. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

8. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	10	**1 640**	2 831
Montant à payer à la Fondation Kaleido	10	**6**	125
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		**57**	12
Autres		**619**	319
		2 322	3 287

9. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Valeur actualisée de l'ORFSE	**80 076**	79 055
Valeur non actualisée de l'ORFSE	**98 915**	101 606

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
Taux d'actualisation appliqué	**3,42%**	3,70%
Augmentation de 1,0 %	**(4 905)**	(4 885)
Diminution de 1,0 %	**4 446**	5 411

10. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan *REEE*FLEX. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

10. Opérations entre parties liées (suite)

Fondation Kaleido

Honoraires d'administration	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Kaleido Croissance Inc.	**18 907**	17 365
	18 907	17 365

Montant à payer	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Kaleido Croissance Inc.	**1 640**	2 831
Fondation Kaleido	**6**	125
	1 646	2 956

11. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'ils estiment la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les plans de bourses d'études prennent en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif conformément à ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours de clôture. La juste valeur des placements obligataires est établie à partir des prix médians de clôture.

Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**

- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;

- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2024	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**
Placements à court terme	**93 479**	**35 692**	**-**	**129 171**
Obligations	**-**	**1 008 296**	**-**	**1 008 296**
Actions	**163 314**	**-**	**-**	**163 314**
	256 793	**1 043 988**	**-**	**1 300 781**

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	76 640	23 088	-	99 728
Obligations	-	1 002 010	-	1 002 010
Actions	109 276	-	-	109 276
	185 916	1 025 098	-	1 211 014

(Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

	Pourcentage du total des titres de créance*	
Notation de crédit	**31 décembre 2024**	31 décembre 2023
	%	%
AAA	**2,7**	2,8
AA	**31,5**	30,8
A	**37,5**	40,0
BBB	**28,2**	26,4

*En excluant les placements à court terme. Les titres non catégorisés sont inclus dans la catégorie BBB

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2024 en considérant que les souscripteurs ont la possibilité de la réclamer leur épargne en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
3	2 322	924	1 319 226	1 322 475

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises américaines et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse.

Au 31 décembre 2024, le Plan avait 509,9 $ en devise américaine (303,9 $ au 31 décembre 2023) représentant 734,9 $ dans la trésorerie (400,8 $ au 31 décembre 2023). Le Plan avait également 66,8 $ en actions en devise américaine (48,1 $ au 31 décembre 2023) représentant 96,0 $ dans les placements (34,6 $ au 31 décembre 2023). Au niveau du marché monétaire, le plan n’avait aucune devise américaine (368,3 $ au 31 décembre 2023, représentant 485,6 $).

Finalement, le Plan n’avait aucun solde de règlement sur vente à recevoir en devise américaine (62,4 $ représentant 82,3 $ au 31 décembre 2023) et aucun solde de règlements sur achat en devise américaine dans les passifs (62,9 $ représentant 82,9 $ au 31 décembre 2023). Le Plan avait 34,8 $ en dividendes à recevoir en devise américaine au 31 décembre 2024 (aucune au 31 décembre 2023).

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan.

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de taux d'intérêt (suite)**

La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2024, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 42,8 M$ (42,5 M$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	%	%
Échéant à moins d'un an	**11,4**	9,0
Échéant entre un an et cinq ans	**41,1**	45,2
Échéant après cinq ans	**47,5**	45,8

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. Le Plan investit également dans des actions étrangères, de l'immobilier et de l'infrastructure, via des OPC ou FNB.

L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 14,7 M$ au 31 décembre 2024 (10,9 M$ au 31 décembre 2023). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration (suite)**

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions:

Segments de marché	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	%	%
Énergie	**3,2**	2,8
Matériaux	**0,0**	2,8
Communications	**1,2**	6,5
Utilitaires	**5,4**	1,5
Finance	**14,0**	14,7
Consommation de produits	**15,1**	7,4
Consommation de services	**22,4**	11,3
Santé	**3,9**	7,8
Industrie	**11,8**	12,4
Technologie de l'information	**11,0**	20,1
Immobilier	**2,0**	2,3
FNB	**10,0**	10,4

Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan:

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	**1 275**	1 466
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser	**(163)**	(210)
	1 112	1 256

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

12. Gestion du capital

Le capital du Plan R*EEE*FLEX est constitué de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires.

Le capital du Plan est sujet à une variation quotidienne puisqu'il est continuellement assujetti à des cotisations et à des décaissement des souscripteurs et bénéficiaires. La stratégie de placement vise à investir les cotisations des souscripteurs, les subventions gouvernementales et les revenus dans une combinaison diversifiée de placements de manière à générer un rendement à long terme raisonnable et compétitif, tout en assumant un niveau de risque jugé faible.

12. Gestion du capital (suite)

Cette stratégie prévoit le rajustement de la répartition de l'actif au fil des ans, de manière à réduire l'exposition au risque au fur et à mesure que le bénéficiaire approche l'âge d'entreprendre des études admissibles et ainsi favoriser la préservation du capital accumulé avec le temps.

Les politiques et procédures de gestion du capital doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital

Conventions de plans de bourses d'études (non audité)
Pour l'exercices terminé le 31 décembre 2024
(en milliers de $ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités souscrites au 31 décembre 2023	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités souscrites aux 31 décembre 2024	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2025	114 521	13	(4 233)	110 301	206 053	13 263	60 708	81 568	27 338
2026	33 339	5	(216)	33 128	72 731	5 986	9 124	30 055	10 174
2027	42 285	25	(275)	42 035	73 862	7 298	4 045	30 731	10 382
2028	50 879	21	(385)	50 514	80 319	8 432	2 024	32 843	11 113
2029	50 688	17	(483)	50 222	72 655	8 043	371	29 152	10 060
2030	51 992	35	(691)	51 336	67 096	7 874	(961)	26 772	9 407
2031	48 735	29	(637)	48 127	56 303	7 055	(1 934)	22 636	8 000
2032	45 683	12	(792)	44 903	46 353	6 281	(2 524)	19 079	6 740
2033	39 494	12	(724)	38 782	34 433	5 166	(2 706)	14 731	5 124
2034	30 370	30	(801)	29 599	21 494	3 744	(2 383)	10 044	3 345
2035	22 050	13	(651)	21 412	12 868	2 558	(1 930)	6 319	2 088
2036	17 459	14	(508)	16 966	8 143	1 910	(1 476)	4 210	1 402
2037	13 832	6	(527)	13 310	4 763	1 412	(1 118)	2 694	909
2038	9 536	8	(297)	9 247	2 309	1 054	(884)	1 502	504
2039	1 373	-	(38)	1 335	241	-	-	187	62
	572 236	**240**	**(11 258)**	**561 217**	**759 623**	**80 076**	**60 356**	**312 523**	**106 648**

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023
(en milliers de $ canadiens)

Au 31 décembre 2024 (1)(2)	Année de qualification (5)	Unités	PAE par unité entière	Total
			$	$
	2024	6 410,602	431	2 762 969
	2023	6 309,117	431	2 719 229
	2022	3 227,697	431	1 391 138
	2021	1 561,055	431	672 815
	2020	789,630	431	340 330
	2019	351,576	431	151 529
	2018	125,166	431	53 947
	2017	42,422	431	18 284
	2016	11,552	431	4 979
	2015	11,338	431	4 887
	2014	2,002	431	863
	2013	4,152	431	1 790
	2012	3,578	431	1 542
Prime de ristourne (3)		10 783,393	73	787 188
Subventions et leurs revenus versés				24 888 365
Autres rendements versés (4)				556 195
				34 356 050

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023
(en milliers de $ canadiens)

Au 31 décembre 2023 (1)(2)	Année de qualification (5)	Unités	PAE par unité entière	Total
			$	$
	2023	5 519,575	382	2 108 477
	2022	4 854,129	382	1 854 277
	2021	2 608,581	382	996 478
	2020	1 227,265	382	468 815
	2019	602,706	382	230 234
	2018	182,544	382	69 732
	2017	96,351	382	36 806
	2016	31,678	382	12 101
	2015	9,207	382	3 517
	2014	7,495	382	2 863
	2013	2,383	382	910
	2010	1,065	382	407
Prime de ristourne (3)		9 120,732	76	693 176
Subventions et leurs revenus versés				19 574 096
Autres rendements versés (4)				250 314
				26 302 202

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca